

ron 40 pieds, et la surface efficace présentée au vent est de presque 1000 pieds carrés. Cet aéromoteur développe une force de 30 chevaux-vapeur, avec une vitesse normale de onze révolutions par minute. Il actionne une dynamo-shunt qui fait 700 révolutions par minute et développe 160 volts et 120 ampères. Cette charge est produite quand le vent souffle à la vitesse d'environ 8 milles à l'heure. L'établissement fournit la lumière électrique à la ville de Wittkeil; de petits moteurs et des lampes sont reliés à une batterie d'accumulateurs, qui maintient un voltage de 110 volts. La batterie a une capacité de 66,000 watts-heure. L'établissement a donné tant de satisfaction qu'on est en train de l'agrandir; il est probable que, comme station permanente d'éclairage, il prendra une grande importance au point de vue de la production de l'électricité au moyen des aéromoteurs.

Dans l'adaptation des aéromoteurs générateurs aux entreprises commerciales dans ce pays, les expériences ont pris des formes particulières. Pour se passer d'une batterie d'accumulateurs, l'aéromoteur doit pouvoir emmagasiner son énergie de quelque autre manière. Un certain nombre de méthodes ont été suggérées dans ce but. La dépense supplémentaire nécessitée par la construction d'accumulateurs rend plus forte la dépense initiale que celle nécessitée pour l'installation d'un appareil à pétrole ou à vapeur. Mais la première dépense une fois faite, le coût de la mise en marche est très peu de chose, et, sans la surveillance constante qu'il faut exercer sur les accumulateurs, le tout fonctionnerait complètement sans surveillance. Les accumulateurs demandent plus ou moins d'attention de la part d'un expert électricien et la question du prix de la main d'œuvre est alors à considérer. L'élimination des accumulateurs réduirait le coût de l'installation, les frais de réparations et le prix de la main-d'œuvre. Un système mis à l'essai en Amérique consiste à utiliser un appareil à air comprimé réuni à l'aéromoteur.

La dynamo est reliée directement au compresseur d'air et le pouvoir ainsi emmagasiné peut être employé en cas de besoin. Mais, dans ce cas, le mécanisme supplémentaire qu'il faut employer augmente le coût de l'installation, même plus que ne le font les accumulateurs. En outre le compresseur exige une surveillance de tous les instants, et l'aéromoteur est aussi éloigné qu'auparavant d'un appareil automatique.

Une autre méthode a été préconisée et semble d'un emploi pratique pour les fermiers de l'ouest, où les aéromoteurs sont déjà en usage pour pomper l'eau aux fins d'irrigation. Dans ce système l'aéromoteur élève l'eau à une grande hauteur dans les réservoirs disposés à cet

effet, et la pression développée par la chute de l'eau est utilisée pour actionner une turbine hydraulique. La dynamo est ainsi mise en mouvement de la même manière que dans le cas d'un établissement produisant l'électricité par le pouvoir hydraulique; des moteurs et appareils ordinaires peuvent être adoptés avec ce système. Cette méthode qui consiste à employer la turbine pour utiliser l'aéromoteur dans la production de l'électricité comporte des frais de première installation presque aussi élevés que ceux exigés dans tout autre système; mais une fois que tout le mécanisme est en opération, il fonctionne automatiquement et se contrôle de lui-même. Les grandes dimensions du réservoir nécessaires pour développer une force capable d'actionner convenablement les dynamos constituent un des inconvénients de ce système. Si le réservoir n'est pas assez vaste, son inefficacité sera considérable; les aéromoteurs actuellement en usage pour la production du pouvoir électrique devront avoir des dimensions beaucoup plus grandes, ou il faudra leur en adjoindre plusieurs autres. Le réservoir d'eau doit être assez grand pour que la chute puisse actionner les turbines génératrices pendant au moins huit ou dix heures consécutives. Même dans ce cas, le mécanisme pourrait cesser de fonctionner pendant dix heures ou davantage faute de vent. Tout dépendrait de la vitesse du vent dans la région où le système est installé.

On a aussi donné l'idée d'emmagasiner l'eau élevée par des aéromoteurs dans des réservoirs situés aux flancs des collines; ce qui fournit ainsi un approvisionnement artificiel d'eau pour développer le pouvoir hydraulique. Dans ce cas, on pourrait installer un nombre suffisant d'aéromoteurs pour pomper l'eau dans un vaste réservoir qui ne s'épuiserait jamais. Les résultats d'un tel essai seraient certainement intéressants pour les ingénieurs; mais reste à savoir si un tel système serait économique. Malgré les nombreux et sérieux inconvénients offerts par les aéromoteurs dans la production du pouvoir électrique, il est certain qu'à une époque quelconque la force du vent sera employée de plus en plus pour le développement du pouvoir électrique, et de meilleurs résultats seront obtenus avec de nouvelles méthodes mécaniques.

#### Banque Molson

Poursuivant sa politique d'extension la Molsons Bank vient d'ouvrir de nouvelles succursales dans Ontario: une à Drumbo et l'autre à North Williamsburg.

Le commerce trouve dans la création de succursales de banques des facilités de collection qui ne peuvent qu'aider à la diminution des frais de recouvrement.

(ETABLIE 1853)  
**The Phenix Insurance Company**  
**OF BROOKLYN**  
**TOTAL DE L'ACTIF : - \$7,112,413.30**  
**Robert Hampson & Son, Agents,**  
**39 rue St-Sacrement, Montréal**

**L'ASSURANCE MONT-ROYAL**  
 Compagnie Indépendante (Incendie)  
**Bureaux : 1720 rue Notre-Dame**  
 Coin St-François-Xavier, MONTREAL  
 RODOLPHE FORGET, Président.  
 J. E. CLÉMENT Jr., Gérant-Général.

**LA JACQUES-CARTIER**  
 Compagnie d'Assurance Mutuelle  
 contre l'Incendie.  
**Bureau: 118 St-Jacques, Montreal**  
 Primes fixes et système mutuel.  
 Taux raisonnables, sécurité absolue.  
 Réclamations justifiées promptement payées.  
 MACLOIRE LAURENCE, Inspecteur Général.  
 On Demande des Agents.

**PATENTES**  
**OBTENUES PROMPTEMENT**  
 Avez-vous une idée?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par **Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils.**  
 Bureaux: { Edifice New York Life, Montréal,  
 { et 907 G Street, Washington, D. C.

**ALEX. DESMARTEAU**  
 Successeur de Charles Desmarteau,  
 COMPTABLE, AUDITEUR,  
 LIQUIDATEUR DE FAILLITES  
 Commissaire pour Québec et Ontario.  
 Bureaux, 1508 et 1608 rue Notre-Dame,  
 Montréal.

**EMILE JOSEPH, L. L. B.**  
 AVOCAT  
 210 NEW YORK LIFE BLDG  
 11, Place d'Armes, MONTREAL.  
 Tel. Bell, Main 1787.

Arthur W. Wilks J. Wilfrid Michaud  
**WILKS & MICHAUD,**  
 Comptables, Auditeurs, Commissaires pour  
 toutes les provinces.  
 Règlement d'affaires de Faillites.  
 211 et 212 Bâtisse Banque des Marchands  
 Téléphone Main 425 MONTREAL.